Wattrelos. — Henri Manicourt, ouvrier de fabrique, à Wattrelos, et Albine Vernier, tisserande, à Templeuve (Belgique). — Fernand Moullart, employé de banque, rue de France, 26, et Bernardette Fourez, s. p., rue de Roubaix, 34. — Norbert Mullié, ouvrier tanneur, à Mouvaux, et Alina Titeca, pelotonneuse, à Wattrelos, rue des Trois-Pierres, 313.

Décès. — Jeanne Carpraux, épouse Mehuys, 34 ans, bobineuse, rue de Beaulieu, 27.

WASQUEHAL

GRAVE ACCIDENT DE BICYCLETTE

Le jeune Paul Doyen, 17 ans, mécanicien à l'énergie électrique du Nord, demeurant à Wasquehal, rue La Fontaine, 4, se rendait, en bicyclette, à son travail samedi, vers 1 heure 45, lorsqu'arrivé à hauteur de la fabrique de couleurs, rue Louise-Michel, le jeune Doyen, qui avait emprunté le trottoir, frôla malheureusement Mme Mollet qui s'y trouvait avec son mari. M. Mollet Léon, chauffeur d'auto à la filature du Nord fira si violemment le cycliste par le veston, que M. Doyen perdit l'équilibre et tomba sur la chaussée, où il resta sans connaissance. Des témoins de l'accident relevèrent le malheureux et le transportèrent à l'estaminet Decroix. Pendant ce temps, on était allé chercher M. le docteur Buun qui constata que M. Doyen était fortement commotionné et ne put se prononcer sur les suites de l'accident. Le cycliste fut ensuite reconduit à son domicile dans un état grave.

VOL D'UNE CHÈVRE. — Dans la soirée de dimanche, vers 5 heures 30, un malfaiteur a enlevé la chèvre de M. Arthur Barbieux, éclusier à l'écluse du Triest, M. Barbieux, qui estime sa perte à une cinquantaine de francs, a déposé une plainte entre les mains du garde champêtre Huart qui a ouvert une enquête.

TOURNÉE DU PERCEPTEUR. — Le percepteur se rendra à la Mairie de Wasquehal le mercredi 2 novembre de 2 heures à 4 heures pour percevoir les contributions directes, payer les allocations militaires et les retraites ouvrières.

SOUS-SECTION DES MUTILÉS. — Tous les adhérents sont priés d'assister à la cérémonie de la Toussaint. Rendez-vous au siège, 5, rue Ferrer.

«UNION FRATERNELLE DES ANCIENS MILITAIRES ». — Cette société de secours mutuels s'est réunie dimanche en assemblée générale dans la salle des fêtes de la Mairie. Après la lecture du procès-verbal M. Ernest Sadones, secrétaire, donna lecture de l'état financier de la société qui se résume comme suit :

Recettes des 1er, 2e et 3e trimestres, 5.524 fr. 50. Dépenses, 4.008 fr. 25. Reste en caisse aux fonds libres, 9.014 fr. 10, et au fonds communs des retraites, 4.684 fr. 16.

M. Leroy, président, annonce ensuite que la société réassurera tous ses membres à l'Union Mutualiste, ceci à titre d'essai et pendant un an ; il annonce ensuite que tous les sociétaires peuvent obtenir gratuitement les objets dont ils pourraient avoir besoin pour eux et pour leur famille en cas de maladie ; ils n'auront qu'à adresser au secrétaire M. Sadones, qui les fera parvenir. M. Leroy met la société au courant de la proposition de M. le Maire concernant la fusion avec « Le Ralliement » et après avoir donné un aperçu du projet qu'il soumettra au Conseil municipal, il invite tous les sociétaires à être présents à la manifestation de la Toussaint.

LYS

UNION NATIONALE DES MUTILÉS ET REFORMÉS. — Les sociétaires sont priés de se rendre au local habituel, 32, rue de la Mairie, aujourd'hui 1er novembre, à 10 h. 30, pour la manifestation au cimetière

LOGEMENT DE TROUPES BRITANNIQUES. — Les paiements des indemnités de cantonnement des troupes britanniques seront effectués à la Mairie (3e bureau), jeudi 3 novembre, de 2 à 5 heures. Les personnes qui ne se présenteront pas ne pourront plus toucher après cette date.

MUTUELLE DE LYS. — Réunion aujourd'hui 1er Novembre, au local, à 11 h., pour se rendre au Cimetière.

NAISSANCE. — Léon Delattre, rue du Collège, 9.

A LA MAIRIE. — A l'occasion de la Toussaint, les bureaux de la Mairie seront fermés aujourd'hui 1er Novembre toute la journée.

BAISIEUX

FUNERAILLES D'UN BRAVE. — Dimanche 30 octobre, à 15 heures 30, ont eu lieu à Baisieux Saint-Martin, les funérailles de M. Georges Copin, caporal, maître ouvrier, décoré de la médaille militaire et croix de guerre avec palme.

De nombreuses sociétés ont assisté à la cérémonie des discours furent prononcés par M. Auguste Ponteville, président des Anciens Combattants, et M. Auguste Vanvalleghem, président des anciens élèves.

Un bon Savon, de composition strictement hygiénique, rend les services les plus appropriés, pour le lavage des mains, consécutif, à l'emploi du papier monnaie.

SAVON MALACÉÏNE

2fr. 50

LILLE

LES "ANCIENS GRADÉS"

ILS CÉLÉBRAIENT LE 25e ANNIVERSAIRE DE LEUR FONDATION

La société des « Anciens gradés » a célébré le 25e anniversaire de sa fondation. Pour la circonstance, le maréchal Franchet d'Espérey, ancien général commandant le 1er corps d'armée, avait été convié à présider le principal de la fête.

Dès le matin, à 10 heures, les anciens gradés avaient été déposer, — pieux hommage, — des fleurs sur le monument aux morts, au cimetière de l'Est et sur les tombes de MM. Bernard Wallaërt et Duhamel, membres fondateurs. Etaient présents : MM. Miroux, président de la société, Pajot, Claude Bernard, etc...

Ce fut ensuite, à 11 heures 15, la réception du maréchal Franchet d'Espérey, à la gare de Lille. Nous avons remarqué les généraux Lacapelle et Grégoire, MM. Contencin et Cameau, les colonels Brides, Gossaert, Le Gay.

Devant la gare, le maréchal, avant de se rendre à l'Hôtel de Canonniers, passa la revue de la compagnie d'honneur du 43e qui se trouvait là avec le drapeau du régiment, ce pendant que la musique de la 1re division jouait la « Marseillaise ».

A l'Hôtel des Canonniers fut passé la revue des sociétés d'anciens militaires qui s'y trouvaient rassemblées. Le maréchal Franchet d'Espérey au cours d'une improvisation déclara qu'il était venu principalement à Lille pour rendre hommage aux anciens soldats du glorieux 1er corps d'armée. Il se fit ensuite présenter les délégations et, à celle des anciens poilus de l'armée d'Orient déclara qu'il était décidé que les commissions de réforme devaient accorder 30 % d'invalidité à ceux qui, atteints de fièvre paludéenne, n'avaient pas de lésion au foie, et plus, à ceux atteints de lésion. De plus, tous ces soldats auront droit à la médaille de Serbie.

Enfin, avant de partir, et après avoir visité le musée des canonniers sédentaires, le maréchal se déclara partisan du maintien de cette légion qui fait partie de l'histoire de la cité.

LE CONCERT DE GALA

L'après-midi, à l'Hippodrome, eut lieu le grand concert de gala annoncé. Au programme figuraient M. Duclos, de l'Opéra, — voix magnifique, — Mlle Lapeyrette, un des meilleurs contralto de l'Opéra, la ravissante artiste de la Comédie Française ; Mlle Huguette Duflos, qui détailla ravissamment d'exquises poésies, le spirituel chansonnier G. Secrétan que le public lillois revoit toujours avec le même plaisir et deux artistes de talent M. Saint-Julien et Mme M. Dumaine qui jouèrent avec esprit une agréable revuette « En Scie... les Scies ». La grande impression d'art de ce concert fut le Duo de Samson et Dalila par M. Duclos et Mme Lapeyrette. En terminant, je crois n'étonner aucun de nos lecteurs en précisant qu'on nous chanta encore le « Benvenuto Cellini », de Diaz. Ce trop fameux « Le l'art, splendeur immortelle » est évidemment d'une obligation absolue dans tout concert qui se respecte. Un grand succès, fut fait enfin à la musique de la 1re division qui prêtait son concours à la fête.

Ligue contre la vie chère

Le Comité de la Ligue contre la vie chère a tenu jeudi dernier une première réunion, dans laquelle il a procédé à l'élection de son bureau et à l'organisation de ses travaux.

Ce Comité est ainsi composé : MM. le docteur Lemière, président ; Balavoine, Desp noy et Coutel, vice-présidents ; Assoignon, secrétaire général ; Van Elslande, secrétaire général adjoint ; Desprez, secrétaire archiviste ; P. Olivier, trésorier ; Bertauld, Brenot, de Vrière, Domède, Haussy, Lascour, Lefèbvre, Leleu, S. Olivier Rogler, Scouvemont et Théry, membres.

Le Comité a décidé la formation immédiate de cinq commissions entre lesquelles sera répartie la besogne : celles de l'alimentation, de l'habillement et de l'entretien général, de l'habitation, du chauffage et de l'éclairage, et des transports. Chaque commission se réunira incessamment et abordera son programme propre.

Le Comité fait un pressant appel à toutes les bonnes volontés et à tous les concours pour atteindre son but, ainsi défini par l'article 3 des statuts de la Ligue : « L'Association a pour but de faire baisser le coût de l'existence en éclairant, en organisant et en disciplinant la consommation ; en provoquant la répression de l'accaparement, de la hausse illicite, de la tromperie sur la qualité ou la quantité ; en offrant un point d'appui à l'Etat et aux administrations publiques contre l'action trop puissante des organismes intéressés à la hausse ; en réclamant des autorités compétentes toutes mesures favorables à la réalisation de son programme ; en luttant contre toutes pratiques d'ordre gouvernemental ou législatif susceptibles de maintenir ou d'augmenter la cherté ».

La cotisation annuelle est fixée à cinq francs.

Les adhésions et communications sont reçues au siège social, rue de Roubaix, 1, à Lille, où une permanence fonctionne les lundis, mercredis et vendredis, de 2 à 5 heures.

La Fraternité Lilloise en fête

Ce fut une fête charmante que celle de la société de secours mutuels « La Fraternité Lilloise ». Elle fut donnée sous la présidence de Delory, maire de Lille, et de Saint-Venant, député.

Un succès tout particulier fut le lot de grande matinée de gala donnée en la salle de l'Université, rue Auguste Angellier. Tour à tour on applaudit ferme Mlle M. Th. Delhaye et M. Delhaye, Mlle Vander Crayssen dans « Lakmé » et « La Petite Mariée », ce dernier morceau chanté en duo avec M. Delhaye. Ce fut ensuite le tour de l'original Léon qui, en compagnie de Mlle Vander Cruyssen fut des plus amusant dans « Ménage Renversé ». Le concert se terminait par « Les Noces de Jeannette », charmant reste d'un répertoire qui ne manquait pas de mérite. Mlle Vander Cruyssen et M. Delhaye s'y firent beaucoup applaudir par un auditoire fervent qui s'amusa franchement à cette fête de famille.

L'IMPORTANTE CAPTURE de quatre pickpockets internationaux

SAVAMMENT CUISINES 3 D'ENTRE EUX ONT PASSE DES AVEUX

Nous avons hier signalé les arrestations opérées samedi soir, en gare de Lille, de quatre pickpockets internationaux, par les inspecteurs de la Sûreté générale Plevé et Bouscatel.

Les malfaiteurs qui protestaient si fort de leur innocence, ayant été transférés Dimanche matin dans les locaux de la 2e brigade mobile, furent savamment cuisinés par M. le Commissaire Breton. Ce magistrat a été récompensé de ses patients efforts par les aveux de trois des inculpés: Prince, Heyvaert et De Jongh. Ceux-ci ont en effet reconnu, notamment, s'être livrés samedi en gare de Lille, ou d'Arras, à des tentatives de vol à la tire, qui demeurèrent infructueuses, sur la personne de trois voyageurs, parmi lesquels l'inspecteur Pelvé.

Malheureusement, pour De Jongh, auteur de ce malencontreux essai, M. Pelvé, qui la connaît, avait son portefeuille attaché solidement par une courroie à la poche du veston, dans lequel il se trouvait. Le pickpocket se rendit-il compte de quelque chose d'anormal, c'est assez vraisemblable, car il n'insista pas et abandonna la partie.

Le soir même, lui et ses complices que les policiers avaient filé toute la journée, se faisaient cueillir à la gare de Lille.

Bien entendu, Prince et consorts en sont à nier en croire, à leur première tentative. Ils auraient été entraînés dans cette aventure l'un par l'autre et jamais n'auraient eu affaire avec la police, pour quoi que ce soit...

Ce n'est point là pourtant l'avis des inspecteurs Pelvé et Bauscatel...

Quant au quatrième pickpocket, Victorien Crochet, il nie tout, même l'évidence. Cet individu prétend entre autres choses ne connaître que très vaguement Heynaert et Prince.

Or, ces derniers déclarent très bien connaître Crochet et même De Jongh, qui selon eux, seraient des professionnels du vol à la tire. De plus, Crochet dit n'être arrivé en gare de Lille venant de Bruxelles que samedi vers 14 heures, alors que Heyvaert et les deux autres affirment l'y avoir rencontré à 8 heures du matin...

Comme on peut s'en rendre compte, le cas de Crochet, qui pourrait bien être le chef de la bande, est beaucoup plus clair que ne le voudrait l'intéressé.

Les quatre pickpockets ont passé à nouveau la nuit dans les violons du poste central de police. Ce matin, ils seront transférés au Parquet et sans aucun doute possible écroués.

C'est là, ainsi que nous le disions hier, une importante capture pour laquelle les policiers qui l'opérèrent, méritent d'être félicités. Il y avait trop longtemps que de nombreux vols se commettaient en gare, sur les quais et dans les trains, et qui, jusqu'à présent, étaient demeurés impunis. Avis aux amateurs !

Incendie dans une cave

DEUX SAPEURS-POMPIERS ONT SUBI UN COMMENCEMENT D'ASPHYXIE

Dimanche, vers 18 heures un incendie s'est déclaré dans la vaste cave de l'immeuble sinistré situé rue de Béthune, 54, dont l'emplacement est loué au grand bazar du Gaspillage Rouennais.

Le feu qui avait pris naissance dans des tas de paille qui s'y trouvent amassés, dégageait une fumée intense

Les pompiers prévenus aussitôt arrivèrent sur les lieux avec leur auto-pompe, sous les ordres du capitaine Crombet et du lieutenant Leleu. Pour combattre le feu, le caporal Vincent et le sapeur Duhamel descendirent dans la cave mais ils subirent un commencement d'asphyxie et durent être remontés aussitôt.

Le caporal Vincent qui était inanimé, fut transporté dans une pharmacie cloisine. Malheureusement, le pharmacien n'étant pas de service avait fermé sa boutique. On déposa le malheureux pompier sur le sol, tandis que l'on carillonnait à la porte.

Celle-ci tardant à s'ouvrir, la foule crut à de la mauvaise volonté de la part du pharmacien et manifesta bruyamment son mécontentement à son égard.

Enfin la porte s'ouvrit et le caporal Vincent put recevoir les soins que réclamait son état. Dix minutes plus tard, il reprenait connaissance.

Pendant ce temps, l'auto-pompe noyait le foyer et à 19 h. 30, l'incendie était complètement éteint.

Les dégâts sont insignifiants.

LE FEU DANS UN PLANCHER

Dans la soirée d'hier, vers 21 heures, un commencement d'incendie rapidement éteint à l'aide de quelques seaux d'eau, s'est déclaré dans une chambre située au 3e étage du n° 244, rue de Paris, habitée par M. Flament Edouard, mécanicien.

Le feu avait été communiqué au plancher par un bouchon de papier placé à l'orifice d'une cheminée.

Les pompiers de Malus, accourus sur les lieux, n'eurent pas à intervenir.

VOLEUR PINCE

Le nommé Vard Ludovic, 31 ans, originaire de Paris et se disant marchand ambulant, demeurant rue de IA. B. C., 10, a été appréhendé hier soir vers 20 heures 45, au moment où il déboulonnait une roue de rechange, qui était fixée sur l'auto de M. Danjean Henri, mécanicien, 26, rue Nationale.

Vard a été mis au dépôt et sera déféré au Parquet ce matin.

Chronique Théâtrale

Mlle GERMAINE BAYE DANS « MIGNON »

Ce fut un véritable enchantement que la délicieuse apparition de notre concitoyenne Mlle G. Baye, dans le rôle de « Mignon », samedi et dimanche, au Théâtre de Lille. Nous évoquant le souvenir adorable de Sigrid Arnoldson, la Mignon-type, celle qu'Ambroise Thomas proclame idéale, Mlle G. Baye se peut dès maintenant presque égaler à sa glorieuse devancière. De Mignon en effet, elle a et le physique rêvé, et le jeu de scène d'une ingénuité charmante, et la voix de pureté, de fraîcheur, de douceur qu'impose le rôle. Souvent, très souvent nous espérons revoir la gracieuse artiste.

Les représentations de « Mignon » furent d'ailleurs d'une excellente tenue et tous nos compliments sont dus à M. Soudieux, « Wilhem Meister » à la voix moelleuse et souple, à M. F. Baër « Lothario » sonore à souhait, à Mme Dangerville « Philine » impeccable, — quel beau métier à cette cantatrice, — et à Mme J. Boone très piquant « Frédéric ». Chœurs magnifiques et orchestre excellent sous la direction J. Dupuis. Voilà d'excellentes représentations, au résumé. — V. B.

PETITES NOUVELLES

LE VESTON DU MARCHAND DE FRITES. — M. Gustave Baratto, demeurant 52, rue de la Barre, marchand de frites Grand'-Place, avait déposé sous sa voiture son veston dans les poches duquel se trouvait un portefeuille contenant 400 francs. Un voleur le lui a dérobé. La police enquête.

ELLE ALLAIT UN PEU FORT. — La nommée Berthe Chauvet, 24 ans, tenancière de café, en association, rue Saint-Nicolas, 29, s'était servi d'un faux état civil établi sur papier timbré, afin d'entrer comme pensionnaire dans une maison close. Elle sera poursuivie pour usage de faux papiers sous seing privé.

Quand vous serez à PARIS il vous sera utile de connaître chaque jour ce qui se passe ici vous pourrez lire ce journal dans le Hall de l'AGENCE HAVAS 62, Rue de Richelieu, PARIS

ARRONDISSEMENT DE LILLE

FACHES-THUMESNIL

COMITE DE SECOURS AUX ENFANTS DES GREVISTES DE ROUBAIX-TOURCOING. — Le Comité institué en vue de secourir les enfants hébergés à Faches-Thumesnil, reçoit le meilleur accueil de la population, qui chaque jour vient seconder son action.

La société de bouchons établie chez Goethals « Les faut pas s'en faire », de chez Bigotte, « Les Lecqueux », « les Bourleux » de chez Marchand-Gruson, ont tenu à ajouter leur quote-part aux souscriptions déjà recueillies.

D'autres personnes ont apporté du linge, M. Durot, rue Ferrer, a fait don de 5 paires de chaussures neuves.

Un confectionneur généreux de Lille s'est offert à fabriquer des vêtements à un prix très avantageux.

A tous le Comité est heureux de témoigner sa reconnaissance.

Une distribution de chaussures neuves a déjà été faite. A la fin de cette semaine chaque enfant recevra un élégant costume en serge bleue ainsi qu'une coiffure. Sur la réclamation qui a été faite, les membres du Comité se rendront dimanche prochain chez les personnes qui n'ont pas encore été visitées pour recevoir leur obole. Rappelons que les dons en espèces et en nature peuvent être adressés directement au Comité, soit chez le secrétaire ou à la Mairie.

Les Grands Magasins du "PRINTEMPS"

remercient leur fidèle clientèle pour toutes les marques de sympathie qu'elle ne cesse de leur témoigner. Elle peut être assurée que toutes ses commandes seront exécutées avec le soin et la célérité qui ont toujours été de règle au PRINTEMPS.

DÉPOT DE COMMANDES :
M. JARLOT,
Librairie, 8, place de l'Arsenal, LILLE

ENNEVELIN

C'EST DU JOLI ! — On nous écrit : Le Comité de ravitaillement ne fonctionnant depuis plus de 2 ans et le local ayant servi audit Comité a été vendu il y a quelque temps. Quelle a été la surprise des habitants de voir sortir de l'immeuble en question des tonneaux de bœuf, des caisses de lard, de saindoux, des sacs de café, boîtes de lait, (et.), le tout avarié et en partie impropre à la consommation. Je signale ces faits incroyables à qui de droit. Ils dénotent une rare incurie et méritent une sévère sanction.

Qu'en pense M. le Maire ?

Agriculteurs, Attention !!!

Pendant la saison des labours, tous les modèles de « TRACTEURS AGRICULTURAL » seront à l'essai tous les mercredis, sur leur terrain de démonstration, 1, faubourg de Béthune, LILLE.

La nouvelle Direction se fera un devoir de fournir à MM. les Cultivateurs tous les renseignements nécessaires.

AGENTS — REPRÉSENTANTS DEMANDÉS
9442

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

ANICHE

Grave affaire de mœurs

Un instituteur libre, Duval Désiré, vient d'être écroué à Cuincy, sous l'inculpation d'attentat à la pudeur et tentative de viol, à la suite d'une longue et minutieuse enquête faite par M. Barnaud, commissaire de police à Aniche.

La victime est une fillette âgée de 12 ans, la petite X...

Les détails sur cette affaire sont écœurants ; ils ont soulevé l'indignation des habitants de la commune quand ils ont été révélés. Nos lecteurs comprendront la réserve que nous nous croyons tenus d'observer sur cette délicate affaire qui nous promet d'autres surprises ; on parle notamment de la compromission d'une femme, mais les détails manquent, la police ayant tenu à garder le secret jusqu'à présent. Nous reviendrons sur ces faits.

AUCHY

LES CAROTTES. — On a volé 150 kilogs de carottes dans un champ situé à la Carrière Fauchard et appartenant à M. Alfred Desobry, cultivateur. Celui-ci a porté plainte.

ROUCOURT

VOL DE VOLAILLES. — Un malfaiteur a enlevé dans le poulailler de Mme Léon Boudart, rue de Cantin, 5 poules, 3 coqs et 1 lapin. La gendarmerie enquête.

DORIGNIES

ENTERREMENT CIVIL. — Les funérailles purement civiles de la veuve Marcy auront lieu Mercredi 2 Novembre, à 4 h. 15 Réunion à la maison mortuaire, rue Lenain, au Polygone, à 4 heures. Tous les libres penseurs de Dorignies et environs sont priés d'y assister.

REMERCIEMENTS

Madame Veuve BAUDRY, Monsieur et Madame BAUDRY-PAIROUX, et toute la famille, remercient très sincèrement les personnes qui ont assisté aux Funérailles de Monsieur René BAUDRY, capitaine au 300e d'infanterie, Chevalier de la Légion d'Honneur, mort pour la France, à Barleux, ou qui, regrettant de ne pouvoir y assister leur ont exprimé leurs sentiments de condoléance. Ils s'excusent auprès de ceux de leurs amis qui n'ont pas été avertis.

9460.

SPORTS & JEUX

LA BOXE

A DENAIN

Un beau gala sportif

Le gala de boxe anglaise qui eut lieu samedi, 29 octobre, en soirée, organisée par le Boxing-Club Pluyette, de la place Gambetta, avec la participation des meilleurs champions de Valenciennes et de Denain, avait réuni, au Salon Dubois, une affluence nombreuse et choisie d'amateurs du « Noble Art ». Les spectateurs ne furent pas déçus. Salle comble, combats disputés avec âpreté et une sincérité sportive absolue, vigoureusement applaudis par un public enthousiasmé.

Voici les résultats techniques de cette belle soirée :

1er combat. — 4 rounds de 2 minutes : Dussart, de Valenciennes, vainqueur aux points de Margerin, de Denain.

2e combat. — 4 rounds de 2 minutes : Baillieu, de Denain, et Landas, de Valenciennes, font match nul.

3e combat. — « No contest » en 6 rounds de 2 minutes Crauck et Young Vrand, de Valenciennes. Pas de décision. Cependant Crauck eut l'avantage dans les 1er, 2e, 3e, 5e et 6e rounds. Le 4e nul.

4e combat. — 6 rounds de 2 minutes : Colin, de Denain, et Géo Charles, de Valenciennes, font match nul.

Exhibition d'Auguste Degand. — Notre merveilleux athlète et prestigieux champion, Auguste Degand, un des plus scientifiques produits par le Nord, enfant gâté du public Denaisien, fit une exhibition très goûtée avec Carpentier, de Lourches, Vinnis, de Denain et Crauck, la petite merveille de Valenciennes.

5e combat. — 6 rounds de 2 minutes. — Quintin, de Valenciennes, et Blommaert de Denain. Ce dernier gagne nettement aux points.

6e combat. — 10 rounds de 2 minutes : Denis Herrent, de Denain, vainqueur aux points de Boucault, de Valenciennes.

7e et dernier combat. — 15 rounds de 2 minutes : Vrand, de Valenciennes, et Preuvost, de Denain. Vrand a pour lui les 6, 7, 8, 9, 10es rounds. Il expédie Preuvost à terre pour 6 secondes au 9e. Preuvost se remet très vite et a pour lui les 12, 13, 14 et 15es rounds, au cours desquels il prend souvent Vrand le visage. Vrand ayant fait les trois quarts du forcing, obtient la décision aux points.

Arbitrage. — Nos amis et champions dans toute l'acception du mot, Auguste Degand et Constant Pluyette, arbitrèrent les combats avec autorité et impartialité à la satisfaction de tous. Cette besogne était d'autant plus délicate, que les hommes en présence étaient très près l'un de l'autre, tous les combats ayant été à la limite. Ce fait le prouve surabondamment.

Il est de notre devoir de féliciter et de remercier notre concitoyen Constant Pluyette, qui sait mettre sur pied des séances « hors ligne », aidant ainsi le développement de la Boxe anglaise dans notre région si fertile en amateurs et en ressources. Sous son impulsion, Denain ne tardera pas à reprendre la belle place qu'il occupait à Paris, avant la longue tragédie, et dans le monde pugilistique avec nos Auguste Degand et Constant Pluyette, universellement connus et appréciés.

G. G.

Bulletin Commercial

MARCHES DE LA REGION

MAUBEUGE, 29 octobre :

Beurre, 15 à 16 fr. le kilo ; margarine, 9 à 10 fr. le kilo ; œufs du pays, 0.80 la pièce ; pommes de terre, 0.50 à 0.75 le kilo ; fromage blanc, 0.80 la pinte ; pressé, 1.50 le kilo ; camembert, 2 à 2.25 la boîte ; boulettes faites, 1.50 la pièce ; fromage de Marolles, 8 à 9 fr. la brique ; haricots verts écossés, 1.75 la pinte ; carottes, 1.80 le kilo ; navets, 0.60 le kilo ; poireaux, 1.75 la botte, de 25 ; oignons, 1.50 le kilo ; ails, 5 fr. le kilo ; choux-fleurs, 1.50 à 1.75 pièce ; choux verts, 1 à 1.25 pièce ; choux rouges, 1.75 pièce ; salades de laitue, 0.70 à 0.80 pièce ; endives, écarolles, 0.70 à 0.90 la pièce ; mâches, 0.75 le plat ; pommes au couteau, 1.25 à 1.75 le kilo ; poires, 2 à 3.50 le kilo ; lièvres, 25 à 30 fr. pièce ; lapins sauvages, 8 à 10 fr. pièce ; domestiques, 10 à 18 fr. pièce ; écorchés, 10.50 le kilo ; poules, 15 à 18 fr. pièce ; canards, 10 à 12 fr. pièce ; oies, 24 à 32 fr. la pièce ; dindes, 35 à 40 fr. pièce ; pigeons, 12 à 14 fr. la couple ; perdreaux, 14 à 16 fr. la couple ; moules, 0.75 le kilo ; poissons, 4 à 10 fr. le kilo.

HERNIE

MEMBRE DU JURY 1er HORS CONCOURS

JE SUIS GUERI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies après avoir porté le nouvel appareil sans ressort de

M. GLASER le réputé Spécialiste de Paris, 63, Bd Sébastopol, qui visite la région depuis de longues années.

Ce nouvel appareil, grâce à de longues études et à l'adaptation de la nouvelle pelote à compression souple, assure séance tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles, les réduit et les fait disparaître.

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat, garanti d'ailleurs par écrit, M. GLASER invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descente, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils.

Allez donc tous, de 8 h. à 4 h., à :

Boulogne-sur-Mer, 3 novembre, Hôtel de France.
Calais, 3 novembre de 8 h. à 2 h., Hôtel Meurice.
Lens, 4 novembre, Hôtel de la Gare (Mascart).
Montreuil-sur-Mer, 5 novembre, de 8 h. à 3 h., Hôtel Belle-Vue.
LILLE, 6 novembre, 3, rue des Tanneurs, 3, (au coin de la rue Sec-Arembault).
St-Pol-sur-Ternoise, 7 nov., Hôtel du Procadéro.
Desvres, 8 novembre, Hôtel Cazin-Vigneron.
Hesdin, 9 novembre, Hôtel de France.
Marquise, 10 novembre, Hôtel Deleroy-Beaurin.
Carvin, 11 novembre, de 8 h. à 3 h., Hôtel du Cygne, rue de Lille.
Arras, 12 novembre, Hôtel du Commerce.
Roubaix, 13 nov., Hôtel de Paris, rue de Lille.

NOUVELLE CEINTURE VENTRIÈRE
Grossesse, Obésité,
Matrice, Déplacement des Organes
BROCHURE FRANCO SUR DEMANDE

MARCHES BELGES

TOURNAI, 29 octobre :

Beurre, le kilo, 15 à 16 fr. ; œufs les 26, 20 à 21 fr. ; poules, 8 à 9 fr. pièce ; poulets, 5 à 6 fr. pièce ; lapins, 3 à 3.25 le kilo ; pigeons (couple), 4 à 5 fr.

ANDERLECHT-CUREGHEM, 28 octobre :

Sont exposés 988 veaux. Prix moyen au kilo sur pied fr. 3.50 à 6.50.

Chez un médecin de Montpellier

Les propriétés thérapeutiques des Pilules Pink font fréquemment l'objet d'intéressantes observations de la part des médecins. Dernièrement un médecin italien, le Dr Filieno Tattoni, de Trente, déclarait qu'il prescrivait toujours les Pilules Pink chaque fois qu'il avait à ordonner un reconstituant énergique.

Plus récemment, un médecin bien connu de Montpellier, le Dr de Messimy, 7, rue Jugan, ayant prescrit les Pilules Pink à une malade qui se trouvait dans un état d'épuisement extrême, a consigné les effets du traitement pour ainsi dire au jour le jour. Nous reproduisons ci-dessous ses observations, datées du 5 juin dernier.

« Mme X..., âgée de 53 ans, d'un tempérament nervolymphatique, à la suite de nombreuses couches, de privations, de surmenage et peines morales — elle avait perdu un fils à la guerre — tomba dans un épuisement complet.

« En plus des symptômes ordinaires de l'anémie, elle était atteinte de varices des membres inférieurs, que venaient compliquer les troubles de la ménopause, et, chose plus grave, une faiblesse extrême du cœur, causant chez la malade des syncopes presque journalières.

« N'ayant pas obtenu un résultat satisfaisant par les piqûres d'huile camphrée, la spartéine, la teinture de crataegus, etc., je résolus d'avoir recours au traitement par les Pilules Pink.

« Mon espoir ne fut pas déçu, cette médication m'ayant d'ailleurs donné chez d'autres malades des résultats très appréciables.

« Dès la fin de la première boîte, une légère amélioration s'était produite : la malade était moins abattue, l'appétit et le sommeil étant revenus en partie.

« A la deuxième boîte, le mieux s'accentuait, plus de syncopes, disparition du point de côté, diminution des sensations de lassitude, la malade paraissant renaître à la vie.

« A la troisième boîte, disparition, comme par enchantement, des varices, le cœur ayant repris son jeu normal, par suite de l'hémoglobulisation du sang par les Pilules Pink.

« A la quatrième et cinquième boîtes, la malade va de mieux en mieux, les forces sont revenues en grande partie, ce qui lui permet de vaquer à ses occupations journalières.

« Devant un pareil résultat, je poursuis le traitement par ces bienfaisantes pilules, ne doutant pas d'arriver jusqu'à complète guérison de mon intéressante malade. »

Ces intéressantes observations du Dr de Messimy sont une nouvelle démonstration que les Pilules Pink, conçues, étudiées et établies en vue du traitement des affections et des troubles dus à l'appauvrissement du sang et à l'affaiblissement du système nerveux, répondent bien toujours à leur destination.

En vente dans toutes les pharmacies, 4 fr. 50 la boîte, 24 francs les six boîtes, plus 0 fr. 50 de taxe par boîte.

PERUWELZ, 28 octobre :

Beurre, 15 à 16 fr. le kilo ; œufs, 0.85 pièce ; poulets, 7 à 9 fr. pièce ; poules, 6 à 10 fr. la pièce ; poulettes, 13 fr. pièce ; pigeons, 3 fr. la pièce ; canards, 10 à 12 fr. pièce ; lapins, 8 à 12 fr.

MONS, 28 octobre :

Beurre non salé, 16 fr. le kilo ; beurre salé, 15 fr. le kilo ; œufs, pièce, 0.92 ; pommes de terre, 100 kilos 40 à 50 fr. ; poules, pièce, 8 à 10 fr. ; poulets, 5 à 15 fr. ; poulettes, pièce, 10 à 15 fr. ; lapins, pièce, 4 à 10 fr. ; pigeons vieux, 5 à 9 fr. ; pigeons jeunes, 8 à 20 fr. ; canards, 8 à 12 fr.

LA SITUATION AGRICOLE

NORD. — Cassel, 28 octobre. — Enfin quelques pluies sont tombées ces jours derniers, mais pas en quantité suffisante pour pouvoir commencer les labours pour les semailles. On commence partout l'arrachage des betteraves, dont le rendement est tout à fait faible et ne suffira pas pour la nourriture du bétail cet hiver. Dans presque toutes les fermes, les fumiers sont conduits aux champs.

vous réussirez des mayonnaises exquises et savoureuses avec 1 ou 2 jaunes d'œufs frais, le jus d'un citron ou un filet de vinaigre, sel, poivre, et surtout.....

l'Huile des Bénédictins

versée goutte à goutte sans cesser de tourner

pas plus chère qu'une autre et d'un si bon goût

Toutes les bonnes maisons vous l'offriront

Notre Service de Renseignements

DEESSE DE LA DECHE, SINCE QUENIN. — Oui ; l'acheteur pourra faire expulser sans délai le locataire s'il se propose d'habiter lui-même la maison

ON VEUT ME LE PRENDRE, MIN PITIT COIN. — Oui ; vous pouvez réclamer une indemnité correspondant à votre prix d'achat (frais compris) et même, s'il y a lieu, une majoration pour dépréciation du reste de la parcelle. Faites part de vos observations à l'agent de la Compagnie qui viendra vous trouver et écrivez à la direction, rue de Dunkerque, à Paris.

Madame !

Par son action merveilleuse.
Par la guérison rapide qu'il apporte aux femmes qui souffrent
Par ses propriétés remarquables et ses effets curatifs.

Le TRISTYL-NOYON calme infailliblement en 5 minutes tous les troubles de la menstruation, les règles douloureuses, les retards.

Le TRISTYL-NOYON est le spécifique des maladies de la femme (métrites, fibromes, spasmes nerveux, etc.) et le seul remède qui agisse de suite contre les maladies du retour d'âge, les migraines, les névralgies et toutes les douleurs causées par une mauvaise circulation ou le fonctionnement irrégulier de vos organes.

FEMMES
Votre Santé est en Jeu

Lisez cette attestation insérée à la demande expresse de la cliente :

« ...Publiez ma lettre, car je veux « rendre service en prouvant aux femmes « mes l'efficacité de votre méthode. Le « premier jour mes douleurs disparaissaient « déjà. Je suis maintenant complètement guérie et pourtant mon cas « semblait désespéré...

« Mme STRASSER,
« 172, rue du Fg-St-Martin, Paris. »

EXIGEZ le véritable TRISTYL-NOYON. La boîte 4.45 franco. Laboratoire H. NOYON, 21, rue Auber, à Paris. Renseignements gratuits.

POULETTE et RITA. — Non ; elle ne peut obtenir en France une pension d'assistance obligatoire, attendu qu'elle est belge.

B. 14. — Les exigences du percepteur ne s'expliquent pas. Aucun de ses collègues, à notre connaissance, ne réclame un pouvoir de ce genre. Vous auriez intérêt, à notre avis, à écrire au trésorier-payeur général, 2, rue d'Anjou, à Lille, pour exposer votre situation et demander que des instructions soient données au percepteur pour vous régler.

UNE MERE QUI VEUT SE RENSEIGNER, A ANNEZIN. — Vous avez droit à une prorogation de deux ans. Ce délai de deux ans part de la date du congé que vous a signifié le propriétaire. Vous ne devez accepter aucune augmentation avant l'expiration de votre prorogation.

TOTO AIME BIEN SON MAITRE N° 9. — 1. C'est vraisemblable mais aucune décision officielle n'est encore intervenue. — 2. Non.

La cure laxative dépurative par les GRAINS DE VALS est la plus efficace, la plus rationnelle et la plus économique. Le flacon pour 3 mois 2 frs 50 franco domicile — Toute la France, 11, rue Joseph Bara, Paris.

UNE MERE ENNUYEE L. C. 108. — Oui, v